



NON-TITULAIRE 1^{ER} DEGRÉ DU 93

LA CGT GAGNE DES DROITS !



AUGMENTATION DES SALAIRES DE MANIÈRE AUTOMATIQUE TOUS LES 3 ANS COMME POUR LES NON-TITULAIRES DU 2^{NDE} DEGRÉ



RESPECT DE LA LOI : PASSAGE EN CDI POUR LES COLLEGUES AYANT 6 ANS D'ANCIENNETÉ



REJOIGNEZ-NOUS !



01.55.84.41.02



<https://93.cgteduccreteil.org/>



93@cgteduccreteil.org